



Ligue Régionale  
du **Lyonnais**



Mesdames, Messieurs les Présidents des Sociétés de Tir

**LE PRÉSIDENT**  
SB/RF/ASG

Saint Fons, le 07 Octobre 2022

Objet : Paiement des inscriptions aux compétitions

Mesdames et Messieurs

Compte-tenu qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir un règlement (suite à l'envoi des factures après la compétition), pour les compétitions régionale ISSF, MLAIC, TAR, BENCH et ce malgré de multiples relances, la commission sportive de la ligue régionale de Tir du Lyonnais a pris la décision d'exiger le paiement en même temps que les inscriptions.

Tout tireur, ou tout club, ne s'étant pas acquitté du règlement dans les délais, ne sera pas inscrit sur les plans de tir et donc ne pourra pas participer aux compétitions.

Merci de faire suivre ce message à vos responsables compétitions et trésoriers.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

L'application de cette mesure prend effet dès les championnats régionaux 10m 2022/2023

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs, en l'expression de nos meilleures salutations sportives.

Serge BALTER

René FORSTER

**Ligue Régionale de tir du Lyonnais**

3 allée du Merle Rouge – 69190 SAINT FONTS - Tél. : + 33 (0) 4 78 25 79 52 – Télécopie : +33 (0) 4 72 38 78 35 – Siret 3143804400026  
Courriel : [contact@liguelyonnaisfftir.org](mailto:contact@liguelyonnaisfftir.org)- site Web : <http://liguelyonnaisfftir.org>  
[www.fftir.org](http://www.fftir.org)